

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

27220 Saint-André-de-
l'Eure

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : MODÉRÉ
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

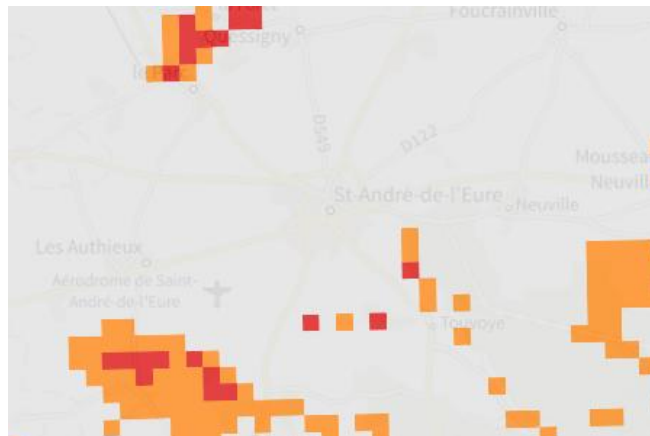
	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

Risque de remontées de nappe sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
	Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE		Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE		Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

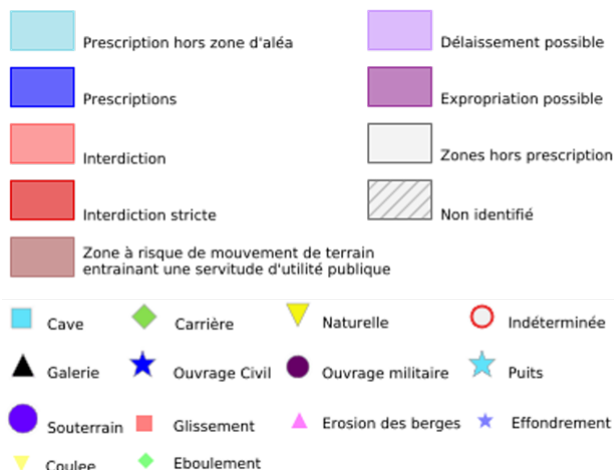
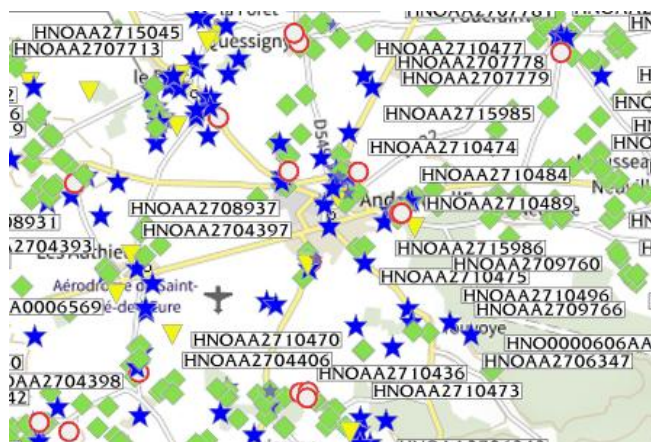
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM27**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOCE0821938A	Mouvement de Terrain	01/08/2007	16/09/2008
INTE0000693A	Effondrement et/ou Affaissement	06/07/2000	17/12/2000

Risque de mouvements de terrain sur Saint-andre-de-l'eure

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0000693A	Effondrement et/ou Affaissement	01/06/2000	17/12/2000
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

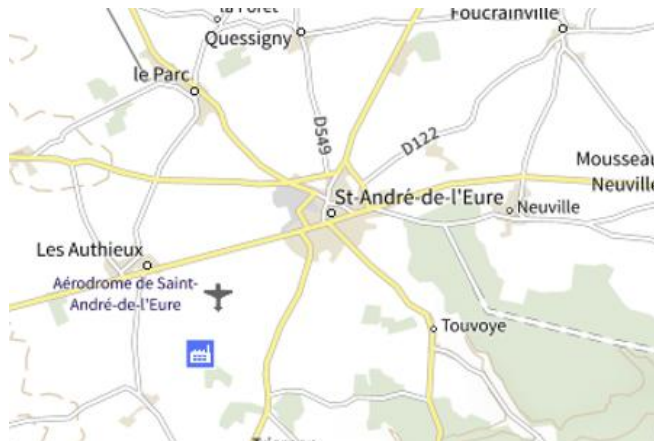
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune



Informations détaillées :

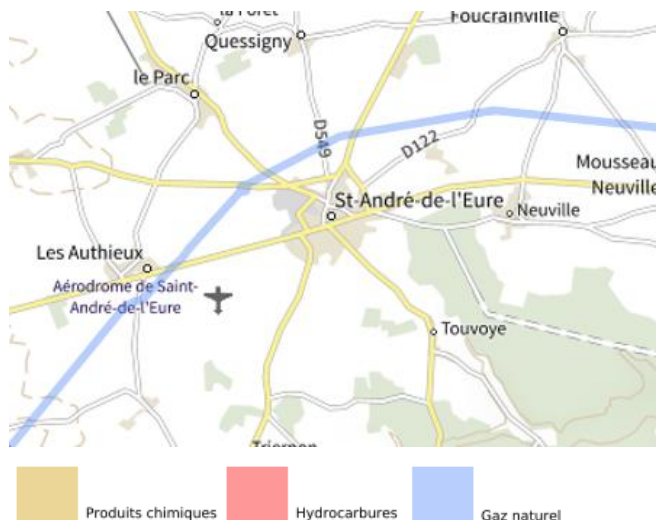
1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SOFRASTOCK INTERNATIONAL	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Saint-andre-de-l'eure

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



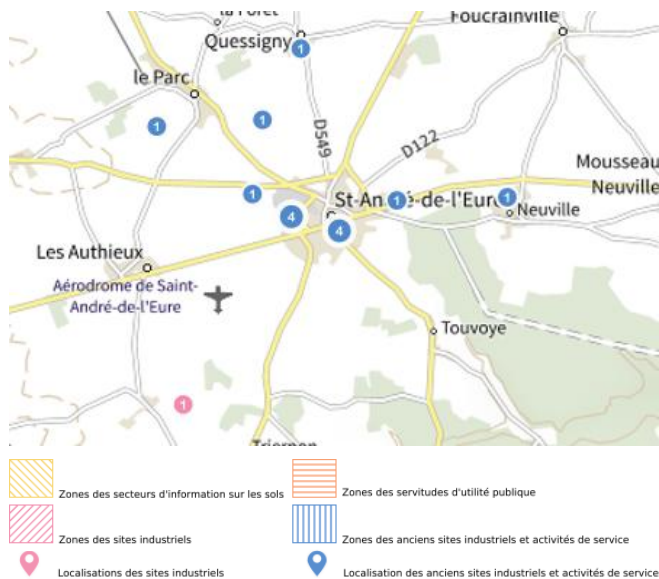
Risque de pollution des sols sur Saint-andre-de-l'eure

Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 24 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.



Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

10 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100046	Effondrement / Affaissement	
11100087	Effondrement / Affaissement	Le Bourg
11100090	Effondrement / Affaissement	"rue de Pacy"
11100091	Effondrement / Affaissement	Stade Municipal
11100214	Effondrement / Affaissement	Les Ferrières
11102239	Effondrement / Affaissement	
11102240	Effondrement / Affaissement	
11102241	Effondrement / Affaissement	
11103569	Effondrement / Affaissement	La Ferrière
11103570	Effondrement / Affaissement	

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

111 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNO0000799AA	carrière	32, rue de Pacy
HNO0000802AA	carrière	Les Ferrières
HNO0004459AA	carrière	Puits de carrière n°19
HNOAA0006003	carrière	Puits de carrière n°18
HNOAA0006571	naturelle	Cavité signalée par poche karstique ou dôline - Identifiant n°470
HNOAA2710404	carrière	
HNOAA2710405	carrière	
HNOAA2710406	carrière	
HNOAA2710407	carrière	
HNOAA2710408	carrière	
HNOAA2710409	carrière	
HNOAA2710410	carrière	
HNOAA2710411	ouvrage civil	
HNOAA2710412	carrière	
HNOAA2710413	ouvrage civil	
HNOAA2710414	ouvrage civil	
HNOAA2710415	carrière	
HNOAA2710416	ouvrage civil	
HNOAA2710417	carrière	
HNOAA2710418	carrière	
HNOAA2710419	ouvrage civil	
HNOAA2710420	carrière	
HNOAA2710421	ouvrage civil	
HNOAA2710422	carrière	
HNOAA2710423	ouvrage civil	
HNOAA2710424	carrière	
HNOAA2710425	ouvrage civil	
HNOAA2710426	ouvrage civil	
HNOAA2710427	carrière	
HNOAA2710428	carrière	
HNOAA2710430	carrière	
HNOAA2710431	carrière	
HNOAA2710432	indéterminé	
HNOAA2710433	carrière	
HNOAA2710434	indéterminé	
HNOAA2710435	carrière	
HNOAA2710436	indéterminé	
HNOAA2710437	indéterminé	
HNOAA2710438	carrière	

Identifiant	Type	Nom
HNOAA2710439	carrière	27507-051
HNOAA2710440	ouvrage civil	
HNOAA2710441	indéterminé	
HNOAA2710442	carrière	
HNOAA2710443	carrière	
HNOAA2710444	ouvrage civil	
HNOAA2710445	carrière	
HNOAA2710446	ouvrage civil	
HNOAA2710447	ouvrage civil	
HNOAA2710448	carrière	
HNOAA2710449	carrière	
HNOAA2710450	ouvrage civil	
HNOAA2710451	ouvrage civil	
HNOAA2710452	ouvrage civil	
HNOAA2710453	naturelle	
HNOAA2710454	ouvrage civil	
HNOAA2710455	carrière	
HNOAA2710456	ouvrage civil	
HNOAA2710457	carrière	
HNOAA2710458	carrière	
HNOAA2710459	carrière	
HNOAA2710460	carrière	
HNOAA2710461	ouvrage civil	
HNOAA2710462	ouvrage civil	
HNOAA2710463	carrière	
HNOAA2710464	ouvrage civil	
HNOAA2710465	carrière	
HNOAA2710466	ouvrage civil	
HNOAA2710467	carrière	
HNOAA2710468	ouvrage civil	
HNOAA2710469	ouvrage civil	
HNOAA2710470	ouvrage civil	
HNOAA2710471	carrière	
HNOAA2710472	carrière	
HNOAA2710473	ouvrage civil	
HNOAA2710474	indéterminé	
HNOAA2710475	ouvrage civil	
HNOAA2710476	carrière	
HNOAA2710477	ouvrage civil	
HNOAA2710478	ouvrage civil	
HNOAA2710479	carrière	
HNOAA2710480	indéterminé	
HNOAA2710481	indéterminé	
HNOAA2710482	carrière	
HNOAA2710483	carrière	

Identifiant	Type	Nom
HNOAA2710484	ouvrage civil	
HNOAA2710485	ouvrage civil	
HNOAA2710486	carrière	
HNOAA2710487	ouvrage civil	
HNOAA2710488	carrière	
HNOAA2710489	naturelle	
HNOAA2710490	carrière	
HNOAA2710491	carrière	
HNOAA2710492	carrière	
HNOAA2710493	carrière	
HNOAA2710494	carrière	
HNOAA2710495	carrière	
HNOAA2710496	ouvrage civil	
HNOAA2715979	ouvrage civil	
HNOAA2715980	carrière	
HNOAA2715981	carrière	
HNOAA2715982	carrière	
HNOAA2715983	carrière	
HNOAA2715984	carrière	
HNOAA2715985	ouvrage civil	
HNOAA2715986	ouvrage civil	
HNOAA2715987	ouvrage civil	
HNOAA2715988	carrière	
HNOAA2715989	ouvrage civil	
HNOAA2715990	ouvrage civil	
HNOAA2715991	carrière	
HNOCS00012571	naturelle	

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

1 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001038601	SOFRASTOCK	En cours

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

24 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3860263		Indéterminé	
SSP3860164	Station service	Indéterminé	
SSP3860163	Station service	Indéterminé	
SSP3860070	Stockage d'engrais liquides	Indéterminé	
SSP3859028		En arrêt	
SSP3859027		En arrêt	
SSP3859026		En arrêt	
SSP3859025		Indéterminé	
SSP3859024		Indéterminé	
SSP3859023		En arrêt	
SSP3859021		Indéterminé	
SSP3859020		En arrêt	
SSP3859019		En arrêt	
SSP3859018		En arrêt	
SSP3859017		Indéterminé	
SSP3859016		En arrêt	
SSP3858151		En arrêt	
SSP3858150		En arrêt	
SSP3858149		Indéterminé	
SSP3858148		Indéterminé	
SSP3858147		Indéterminé	
SSP3858146		Indéterminé	
SSP3858145	Supermarché	Indéterminé	
SSP506998	Société des matériaux et enrobés de l'Eu	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :**
loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds**
pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H**
avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitée toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr